

La CCR-UEMOA renforce sa stratégie de lobbying et de partenariat au service du secteur privé communautaire

Vers une proposition de stratégie communautaire de formalisation du secteur informel

CCR-UEMOA – WARDIP : un partenariat stratégique pour accélérer l'inclusion numérique des jeunes et des femmes



La CCR-UEMOA renforce les capacités de ses membres sur le droit communautaire de la concurrence



L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Madame Hélène Maria
José NOSOLINI EMBALO

Chers lecteurs,

À travers cette treizième édition de notre Newsletter, j'ai le plaisir de vous retrouver pour partager avec vous quelques-unes des actions qui illustrent, une fois encore, la volonté de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA de demeurer une institution de proximité, d'écoute et de proposition au service du secteur privé communautaire.

Dans un contexte régional marqué par des mutations économiques, technologiques et sociales profondes, notre Institution poursuit sa mission avec une conviction forte : accompagner les acteurs économiques dans les transformations qui façonnent l'avenir de notre espace communautaire. Les activités menées au cours de ces derniers mois témoignent de cette ambition.

Les travaux de nos Commissions Techniques ont ainsi permis d'approfondir la réflexion sur des questions majeures telles que le Dialogue Public-Privé, la compétitivité des pays de l'hinterland et les défis du transport routier dans l'espace UEMOA. Véritables laboratoires d'idées, ces instances constituent un levier essentiel pour éclairer les décisions des Autorités nationales et communautaires à travers des recommandations fondées sur l'expertise de nos membres et des partenaires associés.

Notre engagement en faveur d'un secteur privé plus inclusif s'est également traduit par l'organisation de l'atelier de validation de l'étude sur le secteur informel, dont les conclusions contribueront à l'élaboration d'une stratégie

communautaire de formalisation progressive des activités économiques. Cette démarche, tout comme le séminaire de formation consacré au droit communautaire de la concurrence, illustre notre volonté constante de renforcer les capacités des acteurs économiques et de promouvoir un environnement des affaires toujours plus compétitif et harmonisé.

Cette dynamique s'appuie également sur l'ouverture de la CCR-UEMOA à de nouveaux partenariats stratégiques. La signature du protocole d'accord de coopération avec le Programme WARDIP de Guinée-Bissau marque une étape importante dans notre ambition de faire du numérique un accélérateur de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'inclusion économie sous-régionale, notamment au profit des jeunes et des femmes.

Enfin, parce que notre Institution est avant tout portée par les femmes et les hommes qui font vivre le secteur privé communautaire, cette édition donne la parole à deux de nos membres dont les parcours illustrent la richesse, le savoir-faire et l'engagement des entrepreneurs de notre espace. Leurs expériences sont autant de sources d'inspiration pour construire une économie régionale plus forte, plus innovante et plus résiliente.

Je formule le vœu que cette nouvelle édition vous permette de mieux apprécier la diversité des actions conduites par la CCR-UEMOA et qu'elle contribue à renforcer le dialogue qui nous unit autour d'un objectif commun : bâtir, ensemble, un secteur privé moteur d'une intégration économique toujours plus dynamique, inclusive et durable.

Bonne lecture à toutes et à tous.

La CCR-UEMOA renforce sa stratégie de lobbying et de partenariat au service du secteur privé communautaire



Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Actions 2026, la Commission Ad'hoc « Lobbying et Partenariat » de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu sa réunion annuelle, le 19 juin 2026, par visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Arnould AKAKPO**, Président de ladite Commission.

Cette rencontre a permis aux membres de faire le point sur l'état d'exécution des recommandations issues de la précédente réunion, et d'examiner les actions prioritaires destinées à renforcer le rayonnement institutionnel de la CCR-UEMOA ainsi que son positionnement auprès des Partenaires Techniques et Financiers.

Les échanges ont porté, en particulier, sur les préparatifs du Forum économique « **ECONOMIA-UEMOA** », une initiative phare de la CCR-UEMOA visant à offrir une plateforme de dialogue, de réflexion stratégique et de promotion des opportunités d'affaires au profit du secteur privé de l'Union. Les membres ont réaffirmé leur volonté de faire de cet événement un rendez-vous économique de référence au sein de l'espace communautaire.

La Commission a également été informée des actions de lobbying conduites par la Présidente de la CCR-UEMOA auprès de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers basés à Lomé, ainsi que de la participation prochaine de l'Institution aux rencontres de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF). Ces initiatives traduisent la volonté de la CCR-UEMOA de consolider son réseau de partenaires et de mobiliser davantage de ressources en faveur du développement du secteur privé sous-régional.

À l'issue des travaux, les membres de la Commission ont salué les progrès réalisés et formulé plusieurs recommandations visant à accélérer la mise en œuvre des actions programmées, notamment l'organisation du Forum « **ECONOMIA-UEMOA** » et le renforcement des partenariats stratégiques de l'Institution.

À travers cette réunion, la Commission Ad'hoc « Lobbying et Partenariat » a renouvelé son engagement à accompagner le Bureau et les Services Administratifs de la CCR-UEMOA dans leurs efforts pour faire de l'Institution un acteur de référence en matière de promotion du secteur privé et d'approfondissement de l'intégration économique, conformément à sa mission de favoriser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA.



Activités de la CCR-UEMOA

Les Commissions Techniques de la CCR-UEMOA



Dialogue Public-Privé, compétitivité des pays de l'interland et transport routier communautaire : au cours du premier semestre 2026, les trois (03) Commissions Techniques de la CCR-UEMOA ont mené des réflexions stratégiques sur des problématiques majeures de l'intégration sous-régionale. Véritables laboratoires d'analyse et de propositions, elles permettent à l'Institution de renforcer son rôle consultatif au service des plus Hautes Autorités de l'Union.

Les Commissions Techniques de la CCR-UEMOA : des laboratoires d'idées au service de l'intégration régionale

Au cœur du dispositif consultatif de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), les Commissions Techniques occupent une place stratégique.

Espaces de concertation, d'analyse et de prospective, elles réunissent experts, représentants des Chambres consulaires, administrations nationales, institutions communautaires et acteurs du secteur privé autour des grandes problématiques qui façonnent l'avenir de l'Union.

Au cours du premier semestre 2026, les trois (03) Commissions Techniques de la CCR-UEMOA se sont successivement réunies à Lomé pour examiner des enjeux majeurs de l'intégration économique sous-régionale. À travers ces rencontres, l'Institution a une nouvelle fois démontré sa capacité à fédérer les expertises et à produire des recommandations concrètes destinées à éclairer les décisions des plus Hautes Autorités nationales et communautaires.



La première à se réunir, **du 14 au 16 avril 2026, fut la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles (CTAGI)**. Ses travaux ont porté sur les mécanismes et les bonnes pratiques du Dialogue Public-Privé dans l'espace UEMOA. Les échanges ont permis d'analyser les cadres institutionnels existants, d'évaluer leur efficacité, de partager les expériences des États membres et d'identifier les conditions d'un dialogue plus structuré, inclusif et performant. Les recommandations formulées visent notamment à renforcer le climat des affaires et à consolider la coopération entre les secteurs public et privé, considérée comme un levier essentiel du développement économique.

Quelques jours plus tard, **du 21 au 23 avril 2026, la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union (CTPC)** s'est penchée sur la problématique de la compétitivité des pays de l'hinterland. Face aux défis liés à l'enclavement géographique, aux contraintes sécuritaires et aux perturbations des chaînes logistiques internationales, les participants ont conduit une réflexion approfondie sur les moyens d'améliorer la fluidité des échanges commerciaux et de renforcer la compétitivité des entreprises concernées.

Les travaux ont également bénéficié des contributions des Ports autonomes d'Abidjan, de Cotonou et de Lomé ainsi que certaines Chambres de Commerce et d'Industrie, illustrant la volonté de la CCR-UEMOA d'associer l'ensemble des acteurs concernés à la recherche de solutions durables.

Enfin, **du 5 au 7 mai 2026, la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union (CTPS)** a consacré sa première session de l'année aux enjeux du transport

roucier dans l'espace communautaire. Les débats ont mis en évidence les nombreux défis qui continuent de freiner la libre circulation des personnes et des marchandises : vétusté des infrastructures, surcharge des véhicules, tracasseries routières, coûts élevés du transport ou encore insuffisance des financements. Les recommandations issues de cette rencontre plaident en faveur d'une modernisation des infrastructures, d'une meilleure application des textes communautaires et d'une professionnalisation accrue du secteur afin de soutenir la compétitivité des économies de l'Union.

Au-delà de leurs thématiques respectives, ces trois réunions traduisent une même ambition : faire des Commissions Techniques de véritables laboratoires d'analyse, d'anticipation et de propositions. En confrontant les expériences nationales, en mobilisant des expertises variées et en favorisant un dialogue permanent entre les acteurs publics et privés, elles permettent à la CCR-UEMOA de produire des avis et des recommandations fondés sur les réalités du terrain et les attentes du secteur privé communautaire.

En tant qu'Organe consultatif de l'UEMOA, la CCR-UEMOA trouve dans ces Commissions Techniques l'un de ses principaux instruments d'action. Les analyses qui en émergent alimentent la réflexion stratégique de l'Institution, renforcent la qualité de ses contributions aux politiques communautaires et participent à la construction d'une intégration sous-régionale plus efficace, plus inclusive et davantage orientée vers la compétitivité des économies de l'Union.



Vers une proposition de stratégie communautaire de formalisation du secteur informel

Comment accompagner la transition du secteur informel vers une économie plus productive, plus inclusive et plus compétitive ? C'est à cette question que la CCR-UEMOA a consacré un important atelier de validation d'une étude stratégique réunissant les principaux acteurs publics et privés de l'espace communautaire.



Acteur incontournable des économies de l'Union, le secteur informel représente des millions d'emplois, constitue une source essentielle de revenus pour les populations et joue un rôle déterminant dans la résilience économique et sociale des États membres. Pourtant, son potentiel demeure largement sous-exploité en raison des difficultés d'accès au financement, de la faible protection sociale des travailleurs, de la faible productivité des activités et des obstacles à la formalisation.

Consciente de ces enjeux, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a organisé, **du 19 au 21 mai 2026 à Ouagadougou**, un atelier sous-régional consacré à la validation de l'étude globale sur l'état des lieux du secteur informel dans les huit États membres de l'Union. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2030 de l'Institution, qui ambitionne de faire de la CCR-UEMOA un acteur majeur de la promotion de l'entrepreneuriat communautaire.

Réunissant près de soixante participants issus des administrations publiques, des institutions communautaires, des chambres consulaires, des organisations professionnelles, ainsi que de partenaires tels que la BCEAO, la BOAD et la BAD, l'atelier a constitué un véritable cadre de dialogue et de réflexion stratégique autour de l'avenir du secteur informel dans l'espace UEMOA.

Les travaux ont permis d'examiner le rapport provisoire de l'étude réalisée par le cabinet **Connaissance & Développement**, qui dresse une cartographie du secteur informel, analyse ses spécificités, mesure ses impacts économiques et sociaux et identifie les leviers d'une formalisation progressive des activités économiques.

Les échanges ont également mis en lumière plusieurs expériences réussies en Afrique et à l'international susceptibles d'inspirer les politiques communautaires.

Les participants ont partagé un même constat : si le secteur informel demeure un puissant moteur de création d'emplois et d'initiatives entrepreneuriales, il reste confronté à de nombreux défis structurels qui limitent sa contribution au développement économique.

La simplification des procédures administratives, la digitalisation des services publics, l'amélioration de l'accès au financement, le renforcement des compétences entrepreneuriales, ainsi que la promotion d'un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et le secteur privé figurent parmi les principaux leviers identifiés pour accompagner sa transformation.

À l'issue des travaux, le rapport de l'étude a été validé sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les participants. Les recommandations issues de l'atelier serviront de base à l'élaboration d'une stratégie communautaire de formalisation du secteur informel, accompagnée d'un plan d'actions et d'un mécanisme de suivi à l'échelle de l'Union.

Par cette initiative, la CCR-UEMOA confirme son rôle de force de proposition au service du secteur privé communautaire. En favorisant une approche concertée entre les États membres, les institutions régionales, les chambres consulaires et les organisations professionnelles, elle contribue à jeter les bases d'une économie plus inclusive, plus compétitive et davantage créatrice de valeur pour les populations de l'espace UEMOA.

La CCR-UEMOA renforce les capacités de ses membres sur le droit communautaire de la concurrence

Du 2 au 4 juin 2026, la CCR-UEMOA a réuni à Lomé ses membres autour d'un séminaire de formation consacré au droit communautaire de la concurrence. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté de l'Institution de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé afin de promouvoir une concurrence saine, garante d'un marché commun plus performant et plus attractif.



Dans un espace économique intégré, la compétitivité des entreprises ne peut s'épanouir durablement que dans un environnement fondé sur des règles équitables, transparentes et respectées par tous. C'est dans cette perspective que la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a organisé, du 2 au 4 juin 2026 à Lomé, un séminaire de formation destiné à ses membres sur le droit communautaire de la concurrence.

Cette initiative s'inscrit dans la mission de la CCR-UEMOA de renforcer les capacités des représentants du secteur privé afin de leur permettre de mieux comprendre les instruments juridiques communautaires et de contribuer plus efficacement au processus d'intégration économique de l'Union.

Réunissant une trentaine de membres issus des huit États membres de l'UEMOA, le séminaire a bénéficié de l'expertise de spécialistes de la Direction de la Concurrence de la Commission de l'UEMOA, de la Cour de Justice de l'UEMOA ainsi que des cadres des Services administratifs de la CCR-UEMOA. Les échanges ont permis d'approfondir les fondements du droit communautaire de la concurrence, les pratiques anticoncurrentielles, les procédures de contrôle, les mécanismes de prévention et de sanction des abus de position dominante, ainsi que les réformes en cours dans ce domaine.

Au-delà des aspects juridiques, les travaux ont mis en évidence le rôle essentiel d'une politique de concurrence efficace dans la construction d'un marché communautaire plus dynamique. À travers des études de cas et des échanges d'expériences, les participants ont pu mieux appréhender les mécanismes qui garantissent

l'égalité des chances entre les entreprises, favorisent l'innovation et renforcent la confiance des investisseurs.

Les participants ont également souligné l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des opérateurs économiques afin que les règles communautaires de concurrence soient davantage connues, comprises et appliquées. Ils ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre les institutions communautaires, les États membres et le secteur privé pour promouvoir une culture de la concurrence au service du développement économique sous-régional.

À l'issue de la formation, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment la poursuite des programmes de renforcement des capacités des membres de la CCR-UEMOA et une implication accrue du secteur privé dans la promotion d'un environnement concurrentiel équitable et transparent. Les attestations remises aux participants sont venues récompenser leur engagement à devenir, dans leurs pays respectifs, des relais de cette culture juridique indispensable au bon fonctionnement du marché commun.

À travers ce séminaire, la CCR-UEMOA confirme son ambition de doter ses membres des connaissances et des outils nécessaires pour accompagner les mutations économiques de l'Union. En investissant dans le renforcement des compétences, l'Institution contribue à faire du secteur privé un acteur pleinement engagé dans la consolidation d'une économie sous-régionale plus intégrée, plus compétitive et plus résiliente.

Interview

Monsieur Souleymane OUATARA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CCR-UEMOA POUR LA CÔTE D'IVOIRE PRÉSIDENT-FONDATEUR DU GROUPE OS HOLDING



Vous avez quitté une carrière prometteuse dans une grande compagnie maritime pour créer le Groupe OS HOLDING. Quel a été le déclic qui vous a poussé à entreprendre, et quelles valeurs ont guidé votre parcours depuis 1995 ?

Quitter une carrière stable au sein d'une grande compagnie maritime n'a jamais été un coup de tête : c'était l'aboutissement d'un rêve d'enfance. Quelle que soit la filière à laquelle aboutiraient mes études, je m'étais promis de créer ma propre structure. Si j'avais été enseignant, j'aurais fondé une école ; Médecin, j'aurais fondé une clinique. Le véritable déclic est venu de la conviction que je pouvais créer davantage de valeur en bâtissant une entreprise capable d'apporter des réponses concrètes aux réalités de notre environnement, contribuer au développement socio-économique de mon pays en créant des emplois et de démontrer qu'une entreprise africaine peut évoluer avec les mêmes standards d'excellence que les plus grandes.

Depuis la création du Groupe en 1995, quatre valeurs guident notre parcours : l'intégrité, socle de toute relation

de confiance durable ; l'excellence, exigence de rigueur dans chacune de nos activités ; l'innovation, capacité à nous adapter en permanence aux mutations de notre secteur ; et la résilience, indispensable pour surmonter les obstacles sans jamais perdre de vue le cap.

Pour moi, la réussite d'une entreprise ne se mesure pas à sa seule croissance, mais à son impact sur ses clients, ses partenaires, les collaborateurs et la société.

En trois décennies, le Groupe OS HOLDING s'est imposé comme un acteur majeur du transit, de la logistique et des services. Selon vous, quels sont les principaux défis que les entreprises ouest-africaines doivent relever pour gagner en compétitivité ?

Les entreprises ouest-africaines évoluent dans un environnement riche en opportunités, mais elles doivent relever plusieurs défis majeurs pour gagner en compétitivité. D'abord, investir dans les ressources humaines : ce sont les compétences et l'engagement des collaborateurs qui font la différence sur le long terme.

Ensuite, réussir la transformation digitale, pour optimiser les processus et mieux répondre aux attentes des clients. Il faut également moderniser les infrastructures logistiques et de transport, condition indispensable pour réduire les coûts, raccourcir les délais et renforcer la compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux.

L'accès au financement demeure un défi majeur pour de nombreuses PME/PMI ; des mécanismes adaptés doivent être développés pour soutenir leur investissement et leur croissance.

Enfin, l'intégration régionale doit devenir un véritable outil de développement des affaires : en renforçant les échanges intra-africains et en tissant des partenariats stratégiques, nos entreprises pourront pleinement tirer parti des opportunités offertes par la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) et s'imposer sur le marché continental.

Je reste convaincu que l'Afrique de l'Ouest a tous les atouts pour devenir un pôle économique majeur, à condition de conjuguer vision stratégique, gouvernance exemplaire et engagement constant en faveur de l'excellence et de l'innovation.

Vous êtes aujourd'hui Vice-Président de la CCR-UEMOA. Quelle vision portez-vous sur cette institution et quelles priorités souhaitez-vous promouvoir afin de renforcer le rôle du secteur privé dans l'intégration économique régionale ?

La CCR-UEMOA est un organe de conception essentiel au développement du secteur privé dans notre espace communautaire. Elle joue un rôle de passerelle entre les entreprises, les pouvoirs publics et les institutions régionales, en favorisant un dialogue constructif et en portant les préoccupations du monde des affaires. Un creuset d'échange d'autant plus riche qu'il rassemble des personnalités expérimentées venues de tous les horizons. En tant que Vice-Président, ma vision est de contribuer à faire de la CCR-UEMOA un acteur encore plus influent dans la promotion d'un environnement des affaires attractif, compétitif et favorable à l'investissement, afin que la voix du secteur privé pèse davantage dans l'élaboration des politiques économiques régionales. Mes priorités s'articulent autour de quatre axes : l'amélioration du climat des affaires, la facilitation des échanges commerciaux, le développement des infrastructures logistiques et numériques, et le renforcement des compétences par la formation et l'innovation.

Je souhaite également une implication accrue du secteur privé dans la mise en œuvre des réformes communautaires, notamment celles liées à la ZLECAf. L'avenir de notre région repose sur un partenariat fort entre les États, les institutions communautaires et le secteur privé.

La libre circulation des biens et des services est au cœur du projet communautaire. Quels leviers vous paraissent essentiels pour faciliter davantage les échanges commerciaux au sein de l'UEMOA ?

La libre circulation des biens et des services est l'un des piliers fondamentaux de l'intégration économique de l'UEMOA. Des progrès réels ont été enregistrés, mais des défis subsistent et appellent des actions concrètes. D'abord, une volonté politique affirmée : les décisions communautaires doivent être appliquées par tous les États de façon équitable, uniforme et contraignante. Ensuite, l'harmonisation et la simplification des procédures douanières et administratives, digitalisation des formalités, interconnexion des administrations, dématérialisation des documents commerciaux sont aujourd'hui des impératifs pour réduire les délais et les coûts liés aux échanges.

Le développement des infrastructures de transport, de logistique et d'énergie reste indispensable : des corridors performants et des ports compétitifs conditionnent l'attractivité de notre espace communautaire. Il faut par ailleurs lever les barrières non tarifaires qui freinent encore le commerce intra-communautaire, les contrôles excessifs, les tracasseries administratives et accompagner davantage les PME/PMI dans l'accès au financement, à l'information et aux marchés publics.

Enfin, le dialogue permanent entre pouvoirs publics et secteur privé est indispensable pour que les réformes répondent aux réalités du terrain. Notre ambition doit être de faire de l'UEMOA un espace où biens, services, capitaux et talents circulent avec davantage de fluidité, au bénéfice de la croissance, de l'emploi et de la prospérité de nos populations.

Votre parcours illustre l'alliance entre réussite entrepreneuriale et engagement institutionnel. Comment les dirigeants d'entreprise peuvent-ils contribuer plus activement aux politiques publiques en faveur du développement économique ?

Les dirigeants d'entreprise jouent un rôle qui dépasse largement la performance économique de leurs organisations. Acteurs de terrain, ils disposent d'une connaissance concrète des réalités économiques et des contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises ; à ce titre, ils ont la responsabilité de contribuer au débat public et d'accompagner les pouvoirs publics dans l'élaboration de politiques adaptées.

Cette contribution doit s'inscrire dans un dialogue permanent et constructif entre le secteur privé et les autorités publiques : les organisations patronales, les chambres consulaires et les institutions régionales offrent des cadres privilégiés pour faire entendre la voix des entreprises et proposer des réformes fondées sur l'expérience du terrain. Les dirigeants peuvent également

contribuer en partageant leur expertise, en soutenant l'innovation, en investissant dans la formation des jeunes et en promouvant des pratiques de gouvernance responsables.

J'ai toujours considéré l'engagement institutionnel comme le prolongement naturel de l'engagement entrepreneurial : une entreprise prospère évolue dans un environnement économique stable, compétitif et prévisible. C'est en unissant les efforts des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile que nous pourrons bâtir une économie plus résiliente, plus inclusive et créatrice d'opportunités pour les générations futures.

Vous avez toujours accordé une place importante aux jeunes entrepreneurs. Quels conseils donneriez-vous à la nouvelle génération de chefs d'entreprise qui souhaite bâtir des entreprises solides, innovantes et durables en Afrique de l'Ouest ?

La jeunesse représente la plus grande richesse de l'Afrique et le moteur de notre développement futur. Aux jeunes entrepreneurs, je dirais d'abord de croire en leurs ambitions : l'entrepreneuriat est un parcours exigeant qui demande vision, persévérance et résilience, et les difficultés doivent être perçues comme des opportunités d'apprentissage.

Je les invite à bâtir leurs entreprises sur des valeurs solides d'intégrité, de rigueur, de professionnalisme, de respect des engagements car la confiance est un capital précieux qui se construit dans la durée et demeure l'un des principaux facteurs de réussite. Dans un environnement en constante évolution, il est indispensable d'innover, de se former en permanence et de rester à l'écoute du marché : les nouvelles technologies, la transformation digitale et l'intégration régionale doivent être perçues comme de véritables leviers de croissance.

J'encourage également les jeunes dirigeants à s'entourer de collaborateurs compétents et à privilégier une gouvernance transparente : une entreprise durable est avant tout une entreprise qui place l'humain au cœur de son projet. Enfin, je les invite à voir grand : avec l'appui de la ZLECAf et le renforcement de l'intégration régionale, nos entreprises ont désormais la possibilité de dépasser les frontières nationales pour devenir des acteurs compétitifs à l'échelle continentale. Je reste profondément convaincu que la prochaine génération de champions africains est déjà en train d'émerger.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux opérateurs économiques des États membres de l'UEMOA sur les perspectives de notre espace communautaire ?

Je voudrais adresser un message de confiance et d'optimisme à l'ensemble des opérateurs économiques de l'UEMOA. Notre espace communautaire dispose d'atouts considérables : une population jeune et dynamique, un marché de plus de 140 millions de consommateurs, des ressources abondantes et une volonté commune de renforcer notre intégration économique.

Les défis sont réels, mais ils ne doivent pas occulter les immenses opportunités qui s'offrent à nous. La mondialisation, la transformation numérique, la transition écologique et la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) ouvrent une nouvelle ère pour les entreprises de notre région. Il nous revient de nous y préparer en investissant dans l'innovation, la qualité, le capital humain et la compétitivité.

J'invite les opérateurs économiques à renforcer leurs partenariats, à développer des chaînes de valeur régionales et à adopter une vision résolument tournée vers l'avenir, pour faire émerger des champions régionaux capables de rivaliser sur les marchés africains et internationaux.

Je lance également un appel à une collaboration toujours plus étroite entre le secteur privé, les pouvoirs publics et les institutions communautaires. C'est en conjuguant nos efforts que nous créerons un environnement favorable à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois durables.

Gardons confiance en notre potentiel, restons fidèles à nos valeurs d'intégrité, d'excellence et de solidarité, et poursuivons avec détermination notre ambition de bâtir une économie régionale forte, intégrée et prospère, au service des générations présentes et futures.



Partenariats en action

CCR-UEMOA – WARDIP : un partenariat stratégique pour accélérer l'inclusion numérique des jeunes et des femmes



L'inclusion numérique s'impose aujourd'hui comme l'un des principaux moteurs de transformation économique du continent africain. Consciente des opportunités qu'il offre aux entreprises, aux entrepreneurs et aux nouvelles générations, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) poursuit sa stratégie de développement de partenariats innovants au service du secteur privé communautaire.

C'est dans cette dynamique qu'elle a signé, le **2 avril 2026** à **Bissau**, un protocole d'accord de coopération avec le **Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (WARDIP)** de Guinée-Bissau. Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence **Monsieur Florentino Mendes Pereira**, Ministre des Transports, des Télécommunications et de l'Économie Numérique de Guinée-Bissau, la cérémonie a réuni les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, les représentants du secteur bancaire, les acteurs de l'écosystème numérique ainsi que les responsables de la CCR-UEMOA.

Bien plus qu'une formalité institutionnelle, cette signature traduit une vision commune : faire du numérique un puissant levier d'inclusion économique, de création d'emplois et de compétitivité pour les économies de l'Union. Financé par la Banque mondiale, le programme WARDIP ambitionne de favoriser l'intégration numérique en Afrique de l'Ouest à travers le développement des compétences, l'innovation, l'entrepreneuriat et un meilleur accès aux opportunités économiques.

Au cœur de ce partenariat figurent les jeunes et les femmes, deux catégories d'acteurs appelées à jouer un rôle déterminant dans la transformation économique de

l'espace communautaire. En prenant la parole lors de la cérémonie, la Présidente de la CCR-UEMOA, **Madame Héléna Nosolini Embalo**, a rappelé que l'avenir de l'Union dépend de sa capacité à investir dans leur potentiel en facilitant leur accès aux compétences numériques, au financement et aux opportunités entrepreneuriales.

Le protocole prévoit également une forte implication des Chambres Consulaires Nationales, qui serviront d'interface entre les bénéficiaires du programme WARDIP et les acteurs du secteur privé. Ce dispositif permettra d'assurer une meilleure diffusion des initiatives sur le terrain, d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets et de renforcer l'impact des actions conduites dans chaque État membre.

En marge de cette cérémonie, la délégation de la CCR-UEMOA a été reçue par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre de Guinée-Bissau, **Monsieur Dauda Saw**, qui a réaffirmé le soutien des autorités nationales aux initiatives de la CCR-UEMOA en faveur du développement du secteur privé communautaire.

À travers cette nouvelle coopération, la CCR-UEMOA confirme sa volonté de bâtir des partenariats à forte valeur ajoutée, capables d'accompagner les mutations économiques de l'Union. En rapprochant les acteurs institutionnels, les entrepreneurs, les innovateurs et les partenaires au développement, elle renforce son rôle de catalyseur d'une intégration régionale plus inclusive, plus compétitive et résolument tournée vers l'économie numérique.

Paroles d'entrepreneurs

Interview de Monsieur Sahabi Yagi

Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Niger et
Président de la Confédération des Artisans de l'Afrique de l'Ouest



Votre parcours est celui d'un artisan devenu entrepreneur, formateur et aujourd'hui l'une des principales voix de l'artisanat en Afrique de l'Ouest. Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru depuis vos débuts dans la menuiserie ?

Je vous remercie pour cette question, qui m'offre l'occasion de revenir sur un parcours fait de passion, de persévérance et d'engagement.

Lorsque j'ai commencé la menuiserie, je ne pouvais pas imaginer le chemin qui m'attendait. Comme beaucoup de jeunes de ma génération, j'ai appris un métier avant tout pour gagner dignement ma vie. Très vite, j'ai compris que l'artisanat était bien plus qu'une activité économique : c'est une véritable école de la vie. Il m'a appris la rigueur, la patience, le sens du travail bien fait et le respect de la parole donnée.

Au fil des années, mon atelier est devenu une entreprise, puis mon expérience m'a naturellement conduit vers la formation et l'accompagnement des jeunes artisans. J'ai ressenti le besoin de transmettre ce que j'avais appris et de contribuer au développement de notre secteur.

Mon engagement au sein des organisations professionnelles, tant au niveau national que régional, est né de cette conviction que les artisans doivent être organisés, représentés et entendus. Aujourd'hui, en tant que Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Niger et de la Confédération des Artisans de l'Afrique de l'Ouest, je mesure avec humilité le chemin parcouru.

Cette trajectoire me conforte dans une certitude : l'artisanat est un puissant levier d'inclusion économique, de création d'emplois et de développement durable. Avec de la volonté, de la persévérance et un esprit de partage, il est possible de transformer une vocation en une véritable mission au service de toute une profession.

Vous avez participé à l'élaboration de plusieurs politiques et textes communautaires de l'UEMOA en faveur de l'artisanat. Selon vous, quelles avancées majeures ces initiatives ont-elles apportées au secteur et aux artisans de notre espace communautaire ?

J'ai effectivement eu le privilège de contribuer, avec de nombreux acteurs engagés, à l'élaboration de plusieurs politiques et textes communautaires en faveur de l'artisanat. Cette expérience m'a permis de mesurer

combien une vision commune est essentielle pour faire progresser notre secteur à l'échelle régionale.

L'une des avancées les plus importantes est la reconnaissance de l'artisanat comme un secteur stratégique du développement économique de l'Union. Cette reconnaissance a favorisé une meilleure prise en compte des préoccupations des artisans dans les politiques publiques et renforcé le dialogue entre les institutions communautaires et les organisations professionnelles.

Ces réformes ont également permis d'améliorer la coopération entre les Chambres des Métiers des États membres, d'harmoniser progressivement certains cadres réglementaires et de créer un environnement plus favorable au développement des activités artisanales. Elles ont contribué à renforcer les capacités des organisations professionnelles, à améliorer la visibilité du secteur et à faciliter, progressivement, la circulation des artisans et de leurs produits au sein de l'espace communautaire.

Par ailleurs, l'intégration de l'artisanat dans certains programmes régionaux de financement et d'accompagnement constitue un signal encourageant. Elle témoigne de la volonté des institutions de reconnaître le rôle essentiel des artisans dans la création d'emplois, la valorisation des savoir-faire locaux et le développement économique.

Cependant, nous devons rester lucides. Les textes existent, mais leur appropriation et leur mise en œuvre demeurent encore insuffisantes dans plusieurs États membres. Le véritable défi consiste désormais à transformer ces acquis institutionnels en résultats tangibles pour les artisans, afin qu'ils ressentent concrètement les bénéfices des politiques adoptées au niveau communautaire.

Malgré ces progrès, quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels restent confrontés les artisans de l'espace UEMOA ?

Les progrès réalisés sont réels, mais les défis demeurent nombreux. Le premier est sans doute celui de la formalisation. Une grande partie des artisans exerce encore dans le secteur informel, ce qui limite leur accès au financement, à la protection sociale, aux marchés publics et à de nombreuses opportunités de développement.

L'accès au financement reste également une préoccupation majeure. Les artisans rencontrent encore d'importantes difficultés pour obtenir des crédits adaptés à leurs besoins, les établissements financiers exigeant souvent des garanties qu'ils ne sont pas en mesure de fournir.

Nous devons également poursuivre les efforts en matière de formation. Si nos artisans disposent d'un savoir-faire remarquable, ils doivent être mieux accompagnés pour répondre aux exigences d'un marché en constante évolution. Cela passe par le renforcement des compétences techniques, mais aussi par la maîtrise de la gestion d'entreprise, du marketing, des normes de qualité et des outils numériques.

À cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux marchés, la concurrence de produits importés à faible coût et le manque de moyens dont disposent encore plusieurs organisations professionnelles pour accompagner efficacement leurs membres.

Tous ces défis sont étroitement liés. C'est pourquoi nous avons besoin d'une approche globale, fondée sur une coopération renforcée entre les États, les institutions communautaires, les chambres consulaires et les organisations professionnelles.

L'artisanat représente un formidable potentiel de création d'emplois et de richesses. Quelles actions prioritaires faudrait-il engager pour en faire un véritable moteur de développement économique dans notre sous-région ?

L'artisanat est l'un des secteurs les plus porteurs de notre économie. Il crée des emplois, valorise nos ressources locales et préserve notre patrimoine culturel. Pourtant, son potentiel reste encore largement sous-exploité.

À mon sens, la première priorité est de mettre en place des mécanismes de financement réellement adaptés aux réalités des artisans. Beaucoup de talents ne peuvent se développer faute d'investissements suffisants. La création d'un fonds régional dédié à l'artisanat constituerait une avancée majeure.

Il est également indispensable de mieux valoriser nos productions à travers un label régional de qualité. Un « Label Artisanat UEMOA » renforcerait la confiance des consommateurs et améliorerait la compétitivité de nos produits sur les marchés régionaux et internationaux.

Par ailleurs, nous devons investir davantage dans la formation professionnelle et l'apprentissage, en rapprochant les centres de formation des entreprises artisanales et en valorisant les compétences acquises sur le terrain.

La transformation numérique constitue également un enjeu incontournable. Les artisans doivent être accompagnés dans l'utilisation des plateformes de vente en ligne, des outils de gestion et de communication digitale afin d'accéder à de nouveaux marchés.

Enfin, le développement de zones artisanales modernes et la mise en place d'un observatoire régional permettraient de mieux structurer le secteur, de disposer de données fiables et d'orienter les politiques publiques sur des bases objectives.

Dans un contexte marqué par la ZLECAf, la transformation numérique et des exigences croissantes de qualité, comment les artisans ouest-africains peuvent-ils renforcer leur compétitivité et mieux conquérir les marchés régionaux et internationaux ?

La ZLECAf représente une opportunité historique pour l'artisanat africain. Elle ouvre un marché continental de grande envergure, mais elle nous impose également d'élever notre niveau d'exigence.

Pour saisir cette opportunité, les artisans devront avant tout miser sur la qualité. Nos produits doivent répondre aux normes internationales tout en conservant leur authenticité, qui constitue notre véritable valeur ajoutée.

La transformation numérique est également un levier incontournable. Aujourd'hui, les plateformes de commerce électronique, les réseaux sociaux et les outils digitaux permettent de promouvoir et de commercialiser nos produits bien au-delà de nos frontières. Nous devons aider les artisans à s'approprier ces outils afin qu'ils puissent pleinement tirer parti de cette nouvelle économie.

La mutualisation des efforts est tout aussi importante. Les coopératives, les groupements et les organisations professionnelles permettent aux artisans de renforcer leur capacité de production, d'améliorer leur pouvoir de négociation et d'accéder plus facilement aux marchés.

Enfin, nous devons davantage promouvoir le « Made in Africa ». Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits authentiques, durables et porteurs d'une histoire. L'artisanat africain possède tous ces atouts. Il nous appartient désormais de mieux les valoriser à travers une stratégie collective de promotion et de commercialisation.

La CCR-UEMOA œuvre au renforcement du secteur privé et des organisations consulaires dans l'espace communautaire. Comment appréciez-vous sa contribution au développement de l'artisanat et quelles pistes de collaboration pourraient être explorées ?

La CCR-UEMOA joue un rôle essentiel dans la structuration et le développement du secteur privé sous-régional. Pour le secteur de l'artisanat, elle constitue un partenaire stratégique, capable de porter les préoccupations des artisans auprès des instances communautaires et de favoriser le dialogue entre les différents acteurs.

Son action contribue à renforcer la coopération entre les chambres consulaires, à soutenir le plaidoyer en faveur de l'artisanat et à accompagner la mise en œuvre de projets régionaux qui profitent à l'ensemble des États membres.

Je pense toutefois que cette collaboration peut être encore renforcée. Nous pourrions travailler ensemble à la mise en place d'un vaste programme régional de formalisation des entreprises artisanales, à la création d'un fonds de garantie facilitant l'accès au crédit ou encore à l'organisation régulière de foires régionales dédiées à la promotion des produits artisanaux.

La création d'une académie régionale de l'artisanat, destinée à former les futurs maîtres artisans et entrepreneurs, ainsi que la mise en place d'un observatoire régional du secteur, constitueraient également des initiatives structurantes.

La CCR-UEMOA dispose d'une légitimité et d'une capacité de mobilisation importantes. En unissant nos efforts, nous pourrions donner une nouvelle dimension au développement de l'artisanat dans l'espace communautaire.

Après plus de trente années d'engagement au service de l'artisanat, quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes qui hésitent encore à faire de ce secteur un choix de carrière ?

Je voudrais dire aux jeunes que l'artisanat n'est pas un choix par défaut, mais un véritable métier d'avenir. C'est un secteur qui offre des perspectives d'entrepreneuriat, d'innovation et d'épanouissement personnel.

Choisir l'artisanat, c'est décider de créer sa propre valeur, de développer son talent et de contribuer concrètement au développement économique de son pays. C'est aussi préserver un patrimoine culturel tout en participant à sa modernisation.

Bien sûr, les débuts peuvent être exigeants. Comme tout entrepreneur, un artisan doit faire preuve de courage, de persévérance et d'une volonté constante d'apprendre. Mais les efforts finissent toujours par porter leurs fruits.

Mon propre parcours en est la preuve. Grâce à l'artisanat, j'ai pu construire une entreprise, former de nombreux jeunes, représenter mon pays et défendre les intérêts de milliers d'artisans à l'échelle régionale.

Aujourd'hui, l'artisanat se transforme. Il innove, se digitalise, conquiert de nouveaux marchés et offre de réelles opportunités dans des domaines aussi variés que le design, l'économie verte, le tourisme culturel ou le commerce électronique.

J'invite donc les jeunes à croire en leur potentiel, à se former, à cultiver l'excellence et à travailler ensemble. L'Afrique a besoin de leur créativité, de leur talent et de leur esprit d'entreprise. L'avenir de notre continent se construira aussi entre les mains de ses artisans.



AGENDA

PROGRAMME



Événements de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA

Le 15 juillet

par Visioconférence, Deuxième réunion du Bureau

Du 28 au 30 juillet à Abidjan

Séminaire d'échange, de partage d'expériences et d'appropriation des réformes entreprises par l'UEMOA à l'attention **Secrétaires et Directeurs Généraux des organisations membres**

Du 01 au 03 septembre à Lomé

Deuxième réunion de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles

Du 15 au 17 septembre à Abidjan

Deuxième réunion de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union

Du 28 au 30 septembre à Bamako

Deuxième réunion de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union

Autres événements

Du 10 au 12 juillet à Dakar

Salon Internationale des Produits et Services d'Afrique et de ses Outremers (PSAO)

Le 27 juillet à Abidjan

Deuxième rencontre des DG et SG des CCI de l'espace UEMOA élargie à la Guinée Conakry

Du 20 au 23 octobre à Cotonou

Missions Économiques "Rencontres Africa" Benin

Du 21 au 24 octobre à Conakry,

Douzième édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA